

# Conseil Municipal du 16 juin 2023

## Procès-Verbal

---

**Présents :** Hervé Buttard, Roger Charvet, Nelly Paris, Éric Putot, Évelyne Philippe, Dominique Janet Maître, Michel Valette

**Absent ; avec procuration donnée :** Jérôme Charrel procuration donnée à Roger Charvet, Francis Menu procuration donnée à Nelly Paris

**Secrétaire de séance :** Évelyne Philippe

### Ordre du jour :

Approbation du PV séance du 31 mars 2023

Approbation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service assainissement.

Point sur les travaux et projets en cours :

- Voirie.
- Aménagement village.

Organisation des services :

- Personnel permanent.
- Personnel saisonnier.
- Remplacement temporaire.

Questions diverses :

- Décision modificative budgétaire.
  - Révision du règlement d'utilisation de la salle La Grange et de la maison des couleurs.
  - Subvention à l'association Entremonts et Peuples.
  - Autres questions diverses.
- 

**Approbation du PV de séance du 31 Mars 2023 :** Approbation à l'unanimité

**Approbation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service assainissement :** Après discussion, le rapport 2022 est approuvé à l'unanimité ; après transmission au contrôle de légalité, le RPOS 2022 est mis à disposition sur le site internet de la commune [www.corbel.fr](http://www.corbel.fr)

**Point sur les travaux :**

- **Voirie :**
  - **chemin de la Brouve :** les travaux de purge et soutènement de la voie ont été achevés ; l'enrobé pourra être posé en fin d'été après la période de stabilisation.
  - **Travaux d'entretien des voiries :** le chemin du cimetière, la route des Buis ainsi que le chemin du Thimelet présentent des dégradations nécessitant à terme des travaux de reprise ; la commission voiries et réseaux proposera en fin d'été un planning de réalisation.
- **Aménagement village :** Après réalisation des sondages de terrains, le cabinet d'architecture va désormais travailler sur l'avant-projet qui sera présenté en réunion publique et constituera la base du dossier de demandes de subventions.

- **Dotation biodiversité 2023** : le PNR Chartreuse est attributaire de la dotation biodiversité 2023 qui sera reversée à ses communes membres ; le montant de l'attribution pour Corbel sera de 3000 €.

#### Organisation des services :

- La commune va recourir aux services de secrétariat de mairie itinérant proposé par le Centre de Gestion de la Savoie pour pourvoir au remplacement temporaire pour motif de santé du secrétaire de mairie sur la période d'août à octobre ; le planning souhaité s'établit sur la base d'une journée par semaine en août et six journées en septembre ainsi qu'en octobre.
- Pour pallier au remplacement de l'agent de la commune éligible à faire valoir sa cessation d'activité en fin d'année 2024, la commune va procéder à la création de deux postes à pourvoir dès le début de l'année 2024 :
  - o Un poste de rédacteur territorial pour la partie administrative à raison de 25 heures par semaine.
  - o Un poste d'adjoint technique pour la partie entretien à raison de 7 heures par semaine.
- Délibération prise également pour un emploi saisonnier sur la période d'été du 01/06 au 30/09/2023.

#### Questions diverses :

- ✓ Décision modificative n° 1 sur le budget général de la commune : ajustement interne à la section de fonctionnement par transfert compte à compte pour un montant de 15.000 €.
- ✓ Règlement de la salle des fêtes « La Grange »  
La convention d'utilisation de la salle par les associations de la commune est renouvelée ; le règlement général d'utilisation est modifié en conséquence. Le montant de la caution demandée pour toute location passe à 1.000 €.
- ✓ Le Conseil Municipal valide pour un montant de 500 € la demande de subvention de l'association Entremonts et Peuples sollicitée dans le cadre de la mise en place d'un projet intitulé « Les Entremonts : Terre hospitalière ».
- ✓ Chantiers jeunes de la CC Cœur de Chartreuse : initiative encadrée par la 4C pour permettre à des jeunes du territoire d'accéder à des « jobs d'été » ; demande de la commune d'une participation pour le nettoyage des fontaines, la peinture des barrières aux abords de la salle, et pour l'entretien du cimetière.

**Prochain conseil le 4 août 2023 à 20 heures.**

Le secrétaire de séance,

**Évelyne PHILIPPE**



Le Maire,

**Hervé BUTTARD**

